

Niveau de sortie : Niveau 5 (BTS/DUT)

Prérequis	Profil Requis	Durée théorique	Dispositifs
Niveau BAC - Maîtriser les techniques de rédaction - Savoir communiquer oralement- Être à l'aise avec les outils bureautiques, numériques - Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans	Avoir un projet professionnel en tant que formateur - Avoir une expertise technique dans un domaine particulier Très bonnes capacités relationnelles	577 h maximum Durée adaptable en fonction des besoins	Contrat de professionnalisation Après un parcours de formation continue Par l'expérience (VAE)

## Le métier – [Code Rome K2111](#)

Les innovations technologiques et la demande très forte d'individualisation de la formation conduisent à l'évolution des pratiques pédagogiques. Si la formation présentielle reste incontournable, elle s'enrichit avec les outils numériques, les pédagogies actives et les activités collaboratives. De nombreuses actions de formation combinent différentes modalités pédagogiques, et intègrent des séquences hors de la présence physique du formateur.

La généralisation des parcours individualisés permet une meilleure prise en compte des individus et de leurs besoins et contraintes. Le développement de la flexibilité des dispositifs de formation se traduit par des rythmes d'entrée en formation décalés, des parcours de formation construits en fonction des acquis, ou des dispositifs multimodaux. Ces parcours individualisés s'appuient sur un dispositif d'accompagnement renforcé et amènent le formateur à adopter une posture de « facilitateur » des apprentissages. Il devient un médiateur du contenu, un accompagnateur méthodologique et pédagogique tout au long du parcours.

Expert dans sa spécialité, le formateur assure la qualité pédagogique de la formation en actualisant ses contenus en permanence et en s'appuyant sur des situations et documents issus du monde professionnel. Il est impliqué dans le respect du cadre contractuel et réglementaire de l'action de formation, et participe activement à la mise en œuvre de la démarche qualité.

Les travaux de veille sur les études relatives au secteur et aux métiers de la formation professionnelle continue et les études menées auprès des professionnels du secteur confirment la structuration de l'emploi de formateur en deux activités. Les activités et les compétences ont évolué afin de prendre en compte les évolutions technologiques et professionnelles. Certaines compétences ont été renforcées, d'autres ont été réorganisées.

## La certification

Le titre professionnel de Formateur Professionnel d'adultes est une certification professionnelle délivrée par le ministère du travail. Il permet d'obtenir un titre de niveau 5 (BTS/DUT), reconnu par l'État, et atteste de la capacité de l'apprenant à exercer le métier visé.



## Les objectifs de la formation

Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier Formateur Professionnel d'adultes et valider les deux certificats de compétence (CCP) du Titre Professionnel.

🔑 Possibilité de préparer, en certification partielle, les certificats de compétences individuellement.

- Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques
- Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

## L'organisation de la Formation

Déroulement de la formation :

- Sur une durée totale de 2 fois 4 mois = 8 mois
- Possibilité de suivre un seul CCP.

Les CCP s'articulent de la manière suivante :

- Entrée en formation en présentiel sur une journée à Albi
- 4 modules à distance sur 4 mois à raison d'un jour par mois
- 4 séances de coaching à distance, 1 par module
- 4 semaines de stage en organisme de formation
- Validation, centre d'examen Action Formation 81 à Albi

Les ressources des modules à distance sont mises à disposition au fur et à mesure de la progression du participant. Chaque module débute et se termine par une auto-évaluation des compétences qui doit être remise à la formatrice, et est considéré comme 'effectué' à la réception de la production demandée et une fois la séance de coaching réalisée. Les ressources du module suivant sont alors mises à disposition. Le participant est libre d'organiser son travail de formation en fonction de ses impératifs professionnels et du planning en organisme de formation.

## Programme du titre professionnel

- **CCP1 - Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques (RNCP 247BC01)**
  - Élaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande.
  - Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques.
  - Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique.
  - Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance.
  - Évaluer les acquis de formation des apprenants.
  - Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle.
  - Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité.
- **CCP2 - Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants (RNCP 247BC02)**
  - Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques.
  - Accueillir les apprenants en formation et coconstruire leurs parcours.
  - Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés.
  - Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.
  - Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel.
  - Analyser ses pratiques professionnelles.
- **Modules complémentaires transversaux**
  - Bureautique (selon les besoins) : remise à niveau et/ou perfectionnement : WORD, EXCEL
  - Outils numériques, sécurité des données et des informations
  - Sensibilisation au développement durable dans l'entreprise
  - Technique de recherche d'emploi
- **Accompagnement à la préparation du dossier professionnel**
- **Préparation à l'examen (examen blanc – oral)**

## **Le stage**

La durée de stage est de 4 semaines. Pour les candidats salariés dans le domaine de la formation, le stage n'est pas obligatoire. Leurs missions en entreprise doivent leur permettre de réaliser leur dossier professionnel.

## **Le dossier professionnel**

Le dossier professionnel est un élément obligatoire du système de validation du titre. Il a pour objectif de présenter des exemples de pratique professionnelle acquise pendant la formation ou au cours de l'expérience professionnelle.

## **L'examen et la validation des blocs de compétence**

Action formation est centre d'examen. Les examens se dérouleront donc dans nos locaux. Les candidats sont évalués par un jury de professionnels qui se prononce sur l'attribution du titre professionnel à partir des éléments suivants :

- Une mise en situation professionnelle écrite dans le cadre de l'épreuve de synthèse
- Un entretien technique à partir d'un guide de questionnement et des situations observées en entreprise
- Un entretien final avec le jury s'appuyant sur les résultats des évaluations passées en cours de formation ainsi que sur le dossier professionnel qui recense l'ensemble des pratiques professionnelles acquises pendant la formation et le stage.

Si les candidats obtiennent seulement un des deux CCP, ils ont la possibilité de se représenter au CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel. En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, les candidats peuvent, après accord du jury, repasser l'examen une seule fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve.

## **Les débouchés professionnels**

Secteurs d'activités : Les organismes de formation publics ou privés opérant dans le champ de la qualification ou de l'insertion. Les services de formation en entreprise, tous secteurs confondus.

Type d'emplois accessibles : Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant...